

38^{ème} MARCHE POPULAIRE

Internationale de montagne

GERARDMER

Vosges 88

SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 JUILLET 2019

Altitude : minima 661m / maxima 970m



organisée par
Le Club Vosgien de Gérardmer

jumelé avec «Les Amis Du Tumulus»
Club des Marcheurs de Waremme (Belgique)



Avec l'aide de la ville de Gérardmer,
de la société des fêtes
et de nombreux annonceurs
sous le patronage du Crédit Mutuel



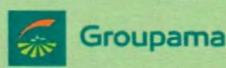
Départ et arrivée à L'ESPACE LAC Gérardmer



JEU FAMILIAL le dimanche sur les 11 et 22 km

Partenaires de la FFSP

www.ffsp.fr
contact@ffsp.fr
[facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



Agrément ministériel
du 20.06.06
Reconnaissance de mission
d'utilité publique par arrêté
n° 012156 du 02.08.2001
Membre FFSP n° F0315
Visa FFSP n° 2019-88-322-H

Informations pour les participants

Départ/arrivée : Centre des Congrès Espace Lac - 17 faubourg de Ramberchamp 88400 Gérardmer.

Date : Le samedi 20 juillet et dimanche 21 Juillet 2019.

Horaires départ : de 6h à 14h pour les 11 km, de 6h à 13h30 pour le 22 km, de 6h à 10h30 pour le 42 km.
Arrivée limitée à 18h.

Parcours : Distance au choix 11 km, 22 km ou 42 km.
Parcours de montagne ouvert à tous.
Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Parking : Flux abords du Centre des Congrès de l'Espace Lac.

Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2€. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IUU sur les carnets internationaux disponibles au retour.
Cotisation de 6,50€ pour les 42 km avec souvenir, diplôme et collation aux contrôles.

Préinscription : Non nécessaire. Les groupes communiquent leur nombre avant le 6 juillet 2019.

Inscription : Chaque participant inscrira nom, prénom, adresse de correspondance, code postal, ville ou commune, numéro téléphone à 10 chiffres.

Récompenses : Coupes pour les groupes de plus de 15 participants, aux doyens/doyennes, et un diplôme aux plus jeunes.

Assurances : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.
L'inscription à la manifestation VAUT DECLARATION DE NON CONTRE-INDICATION MEDICALE ET D'APTITUDE à participer à cette activité de montagne.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites au 1er contrôle.
Possibilité de restauration payante aux contrôles 2, 3 et à l'arrivée.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur les parcours.
Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Jeu familial : Dimanche sur les parcours des 11 et 22 km un jeu avec des questions est organisé pour les familles.
Les familles ayant l'ensemble des bonnes réponses seront récompensées.

Secourisme : Premiers secours aux contrôles. URGENCES: 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal



Renseignements :

Patrick ROUX
président
8 rue du Xetté
88400 Gérardmer
06 32 45 61 37

Yves COLIN
inspecteur des sentiers
42 rue de Corcieux
88600 Laveline dt Bruyères
06 56 74 50 17